

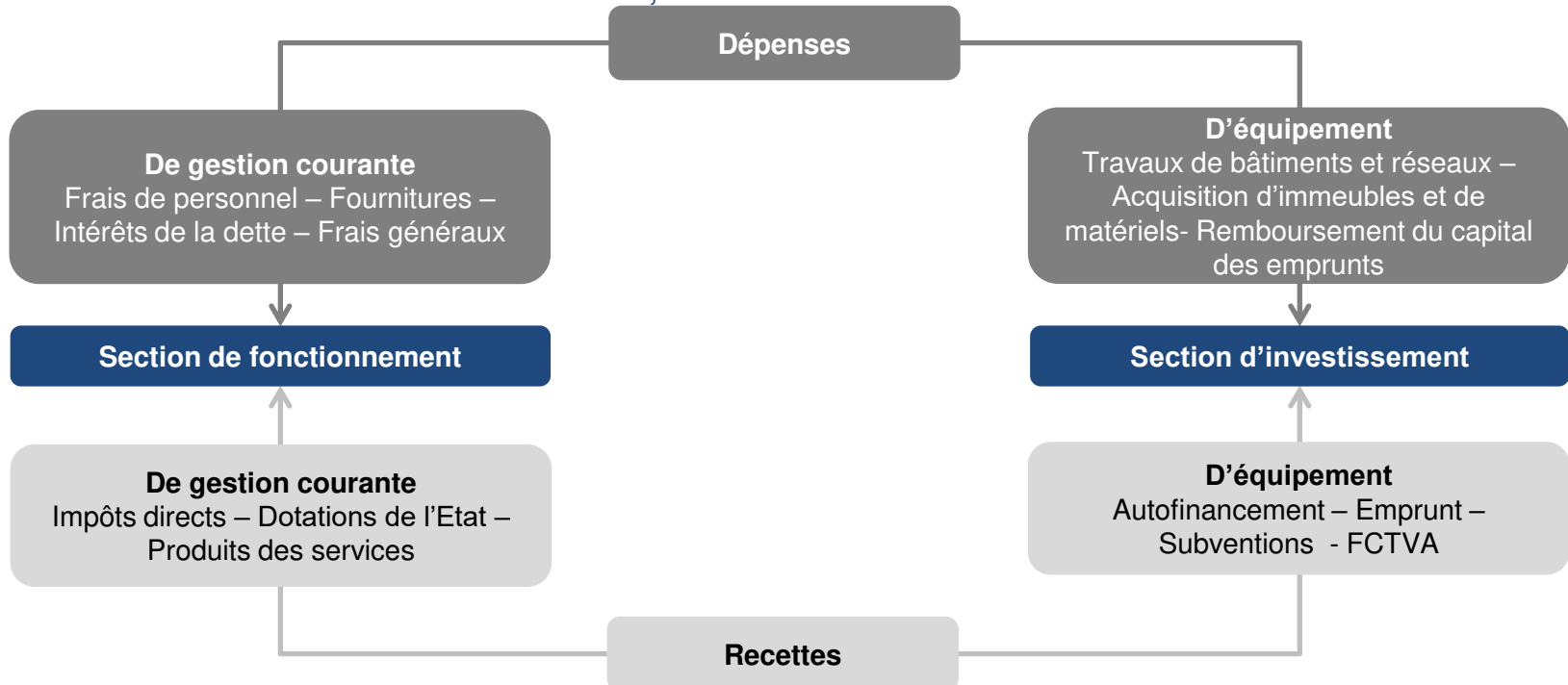


# COMPTE ADMINISTRATIF 2021

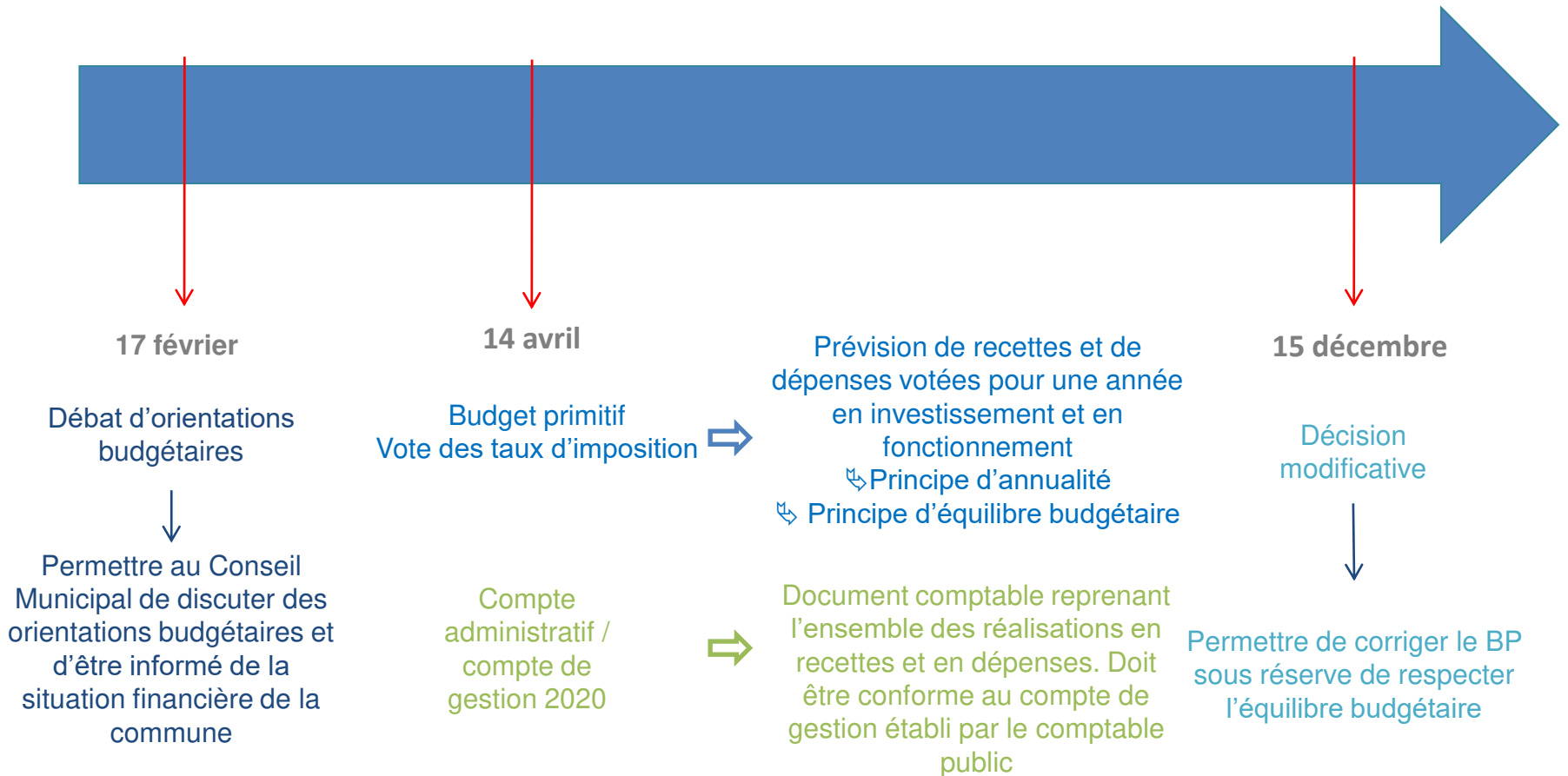
PRÉSENTATION BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE  
CONFORMÉMENT À L'ARTICLE L.2313-1 DU CODE  
GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES



- L'article 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation, brève et synthétique, retraçant les informations financières essentielles soit jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.
- Le compte administratif rend compte, annuellement, des opérations budgétaires exécutées : il retrace l'entièreté des engagements budgétaires réalisés par la commune sur l'exercice. Il est voté par l'assemblée délibérante avant le 30 Juin.
- Il s'articule autour de deux sections, fonctionnement et investissement :



# PRÉAMBULE – LE CALENDRIER BUDGETAIRE 2021



# EXÉCUTION DU BUDGET 2021 - SYNTHÈSE

## Fonctionnement

Frais généraux 1,17 M€

Charges de personnel 2,08 M€

Charges financières 0,12 M€

Autres charges 2,64 M€

Total des dépenses : 6,01 M€

## Investissement

Etudes, travaux, acquisitions 2,81 M€

Emprunts et dettes assimilées 0,84 M€

Autres dépenses 0,65 M€

Total des dépenses 4,3 M€

RAR  
43 000 €

Produits des services 0,23 M€

Impôts et taxes 3,98 M€

Dotations et participations 1,15 M€

Autres recettes 1,43 M€

Total des recettes : 6,8 M€

Excédents de fonct. capitalisés 0,9 M€

Dotations et subventions 0,82 M€

Autres recettes 2,06 M€

Total des recettes 3,78 M€

RAR  
400 000 €

Résultat de l'exercice : 0,78 M€

Résultat reporté: 0,27 M€

Résultat cumulé : 1,05 M€

Résultat de l'exercice : - 0,52 M€

Résultat reporté: 0,09 M€

Résultat cumulé : -0,43 M€

Résultat  
global  
627 000 €

Dépenses

Recettes

Résultats

### ➤ *Assurer la gestion courante de la collectivité*

La section de fonctionnement correspond :

- Aux crédits nécessaires pour assurer la gestion des services municipaux (personnel, prestations de services, entretien du patrimoine, ...), aux autres charges de gestion courante (subventions aux associations, participations aux autres collectivités, indemnités des élus), aux charges financières (intérêts de la dette), aux dépenses exceptionnelles .
- Aux recettes constituées de la perception des impôts (impôts locaux, taxe électricité, taxe droit d'enregistrement), des dotations de l'Etat et du Département (fonds genevois), des produits des services et du domaine (charges des appartements loués, recettes des régies, remboursement sur la rémunération du personnel ...), les autres charges de gestion courantes (loyers des biens loués), les produits financiers (remboursement des intérêts de la dette par la CCFG pour les prêts « cantines » et « voiries »), Les recettes exceptionnelles (cessions de terrains et remboursement de sinistres).

# LES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

EXECUTION DU BUDGET 2021				
Chap.	Libellé	Crédits	Réalisé	Taux de réalisation
013	Atténuation de charges	2 000,00 €	529,01 €	26,5%
70	Produits des services et du domaine	230 115,33 €	230 567,55 €	127,0%
73	Impôts et taxes	3 924 557,21 €	3 985 419,27 €	100,0%
74	Dotations, subventions et participation	1 127 045,70 €	1 150 148,77 €	114,2%
75	Autres produits de gestion courante	305 210,10 €	313 949,72 €	0,0%
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>5 588 928,34 €</b>	<b>5 680 614,32 €</b>	<b>101,6%</b>
76	Produits financiers	19 294,70 €	19 294,70 €	100,0%
77	Produits exceptionnels	12 477,96 €	749 394,96 €	2086,8%
78	Reprises provisions semi-budgétaires	36 433,62 €	36 433,62 €	100,0%
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>5 657 134,62 €</b>	<b>6 485 737,60 €</b>	<b>114,6%</b>

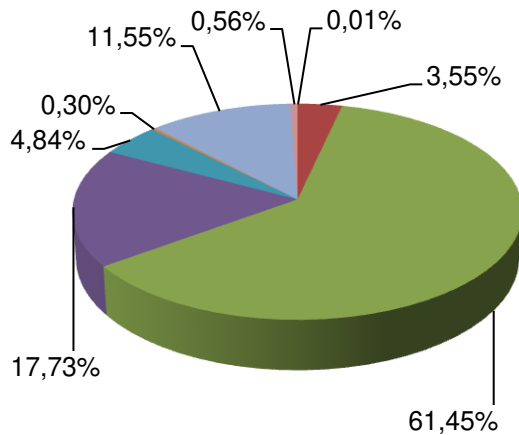
Chap.	Libellé	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	Evolution 2020-2021
013	Atténuation de charges	255,75 €	2 347,59 €	1 895,28 €	529,01 €	-72,1%
70	Produits des services et du domaine	90 696,65 €	289 344,83 €	205 491,42 €	230 567,55 €	12,2%
73	Impôts et taxes	4 018 862,45 €	4 100 758,08 €	4 127 713,79 €	3 985 419,27 €	-3,4%
74	Dotations, subventions et participation	947 732,13 €	869 475,62 €	891 134,72 €	1 150 148,77 €	29,1%
75	Autres produits de gestion courante	169 863,15 €	230 698,21 €	243 959,31 €	313 949,72 €	28,7%
76	Produits financiers	43 580,00 €	34 438,07 €	22 030,48 €	19 294,70 €	-12,4%
77	Produits exceptionnels	712 693,03 €	170 932,97 €	473 834,08 €	749 394,96 €	58,2%
78	Reprises provisions semi-budgétaires	0,00 €	0,00 €		36 433,62 €	
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>5 983 683,16 €</b>	<b>5 697 995,37 €</b>	<b>5 966 059,08 €</b>	<b>6 485 737,60 €</b>	<b>8,7%</b>
<b>Total hors recettes exceptionnelles</b>		<b>5 270 990,13 €</b>	<b>5 527 062,40 €</b>	<b>5 492 225,00 €</b>	<b>5 736 342,64 €</b>	<b>4,4%</b>

# LES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

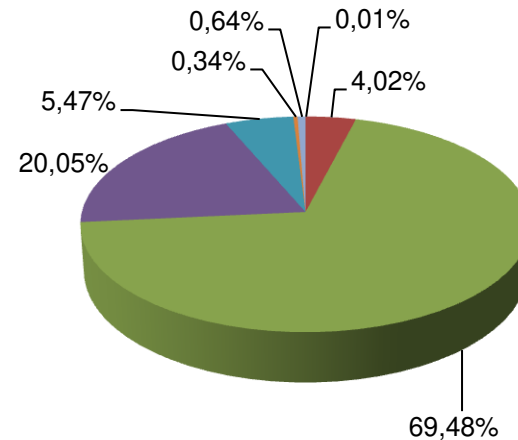
Crédits ouverts  
5 657 134,62 €

Réalisé 6 485 737,60 €  
Y compris recettes exceptionnelles  
Taux de réalisation : 114,6%

Réalisé : 5 736 342,64 €  
Hors recettes exceptionnelles  
Taux de réalisation : 101,4%



- Atténuation de charges
- Produits des services et du domaine
- Impôts et taxes
- Dotations, subventions et participation
- Autres produits de gestion courante
- Produits financiers
- Produits exceptionnels
- Reprises provisions semi-budgétaires



- Atténuation de charges
- Produits des services et du domaine
- Impôts et taxes
- Dotations, subventions et participation
- Autres produits de gestion courante
- Produits financiers
- Reprises provisions semi-budgétaires

En synthèse :

- Pas d'augmentation des taux d'imposition communaux ;
- Des recettes de gestion des services relativement dynamiques (+3,8% par rapport à 2020) ;
- La perception de diverses recettes ponctuelles : participation du Syane à l'éclairage public des digues (27 000 €), participation du Département aux travaux du mur de soutènement à proximité du Vieux Pont (22 000€), dégrèvement d'impôts (10 000 €), régularisation de loyers, ... ;
- Des produits exceptionnels liés à des cessions foncières (terrains pour le contournement, bâtiment NEVI).



# LES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

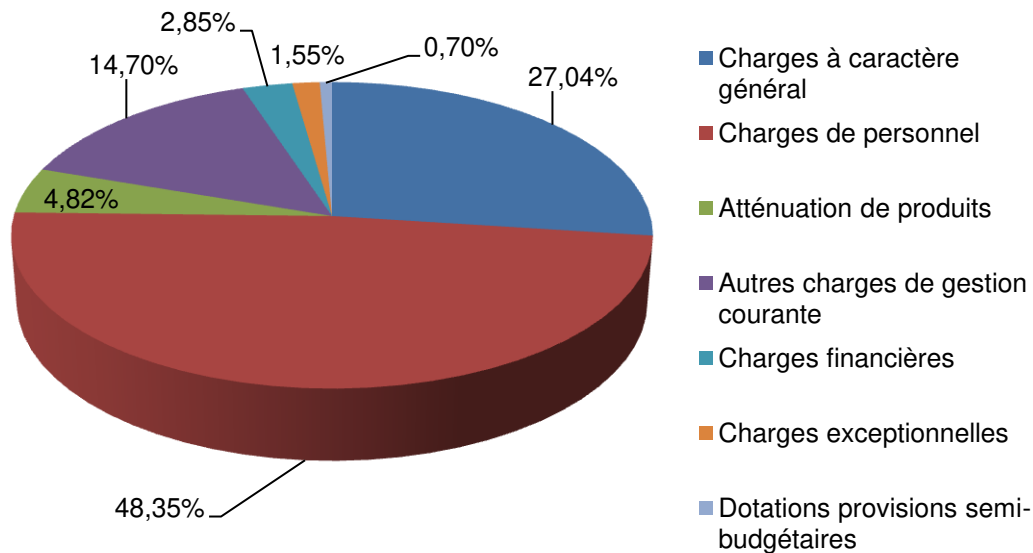
EXECUTION DU BUDGET 2021				
Chap.	Libellé	Crédits	Réalisé	Taux de réalisation
011	Charges à caractère général	1 309 151,93 €	1 166 351,73 €	89,1%
012	Charges de personnel	2 199 312,78 €	2 085 754,00 €	94,8%
014	Atténuation de produits	207 968,00 €	207 968,00 €	100,0%
65	Autres charges de gestion courante	642 453,03 €	634 150,26 €	98,7%
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>4 358 885,74 €</b>	<b>4 094 223,99 €</b>	<b>93,9%</b>
66	Charges financières	127 740,77 €	122 769,09 €	96,1%
67	Charges exceptionnelles	68 139,75 €	67 040,46 €	98,4%
68	Dotations provisions semi-budgétaires	30 000,00 €	30 000,00 €	100,0%
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>4 584 766,26 €</b>	<b>4 314 033,54 €</b>	<b>94,1%</b>

Chap.	Libellé	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	Evolution 2020-2021
011	Charges à caractère général	1 101 958,96 €	1 147 221,76 €	1 202 878,01 €	1 166 351,73 €	-3,0%
012	Charges de personnel	2 020 117,00 €	2 059 317,26 €	2 082 790,97 €	2 085 754,00 €	0,1%
014	Atténuation de produits	391 655,00 €	233 451,22 €	212 654,00 €	207 968,00 €	-2,2%
65	Autres charges de gestion courante	646 968,18 €	598 462,52 €	605 458,21 €	634 150,26 €	4,7%
66	Charges financières	163 158,55 €	142 219,72 €	148 205,47 €	122 769,09 €	-17,2%
67	Charges exceptionnelles	146,64 €	254 364,00 €	2 940,82 €	67 040,46 €	2179,7%
68	Dotations provisions semi-budgétaires				30 000,00 €	
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>4 324 004,33 €</b>	<b>4 435 036,48 €</b>	<b>4 254 927,48 €</b>	<b>4 314 033,54 €</b>	<b>1,4%</b>
<b>Total hors dépenses exceptionnelles</b>		<b>4 324 004,33 €</b>	<b>4 435 036,48 €</b>	<b>4 254 927,48 €</b>	<b>4 284 033,54 €</b>	<b>0,7%</b>

# LES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

Crédits ouverts  
4 584 766,26 €

Réalisé  
4 314 033,54 €  
Taux de réalisation : 94,1%



# LES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

Plusieurs facteurs d'évolution à souligner par rapport aux prévisions :

- Charges à caractère général : optimisation des dépenses malgré l'impact des premières augmentations du coût de l'électricité et des combustibles à la fin 2021 ;
- Charges de personnel : à la suite de mutations intervenues au cours de l'année, des agents n'ont pas été remplacés, l'objectif étant de redéployer les moyens humains sur d'autres compétences ;

En synthèse :

- Des dépenses courantes encore impactées par la crise sanitaire (protocoles spécifiques d'entretien et de désinfection dans les écoles, annulation de diverses manifestations, ...) ;
- D'importants efforts de maîtrise et d'optimisation des dépenses.

## RESULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Recettes	6 802 247,03 €
Dépenses	6 017 491,12 €
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>784 755,91 €</b>
Résultat reporté	268 671,11 €
<b>Résultat de clôture</b>	<b>1 053 427,02 €</b>

Pour mémoire : les opérations d'ordre sont prise en compte dans le calcul du résultat et ont un impact conséquent sur l'exercice 2021 :

- 1 703 457,58 € au titre des dépenses d'ordre (amortissement des biens et sortie d'inventaire des biens cédés) ;
- 316 509,43 € au titre des recettes d'ordre (régularisation d'opérations d'amortissement et reprise concernant les subventions d'équipements).

En synthèse :

- Un exercice encore marqué par les impacts de la crise sanitaire ;
- De nombreuses recettes ponctuelles ou exceptionnelles ;
- D'importants efforts de maîtrise des dépenses de fonctionnement ;
- Un autofinancement largement dépendant des cessions foncières.

➔ *Aménager, construire, rénover*

## La section d'investissement correspond :

- Aux investissements durables nécessaires pour développer ou mettre en œuvre les services publics (constructions de bâtiments, développement et modernisation de la voirie, achat d'équipements, remboursement du capital de l'emprunt) ;
- Aux recettes constituées de l'autofinancement, des subventions reçues et des emprunts.

# LES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT

Pour mémoire, lors de la décision modificative :

- Les recettes inhérentes aux subventions ont été revues à la hausse (+ 186 000 € ) pour tenir compte, notamment, de l'obtention d'une subvention « Fonds friches » pour l'aménagement du Centre ;
- Le montant de l'emprunt d'équilibre a été revu à la baisse.

EXECUTION DU BUDGET 2021			
Chap.	Libellé	Crédits	Réalisé
001	Excédent d'investissement reporté	90 288,75 €	- €
13	Subventions d'investissement	508 400,33 €	298 828,10 €
16	Emprunts et dettes assimilées	99 642,89 €	- €
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>698 331,97 €</b>	<b>302 659,76 €</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	560 251,00 €	524 477,56 €
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	900 000,00 €	900 000,00 €
27	Autres immobilisations financières	440 963,11 €	130 614,45 €
024	Produits de cession	2 252 055,73 €	- €
<b>Total des recettes financières</b>		<b>4 153 269,84 €</b>	<b>1 555 092,01 €</b>
<b>Opérations pour compte de tiers</b>		<b>- €</b>	<b>- €</b>
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>4 851 601,81 €</b>	<b>1 857 751,77 €</b>

A noter :

- Au chapitre 13 : plusieurs subventions ont été notifiées à la commune en 2021, elles seront perçues en 2022, à savoir :
  - ✓ Pour la réalisation du city stade : 20 000 € de l'Etat (DETR) et 20 000 € du Département (CDAS) ;
  - ✓ Pour la rénovation énergétique de l'école du Giffre : 84 066 € de l'Etat (DSIL) et 100 000 € du Département (CDAS) ;
  - ✓ Pour la mise en valeur du Vieux Pont : 9 300 € de la Région ;
- Au chapitre 16 : aucun emprunt n'a été mobilisé en 2021.

# LES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT

EXECUTION DU BUDGET 2021			
Chap.	Libellé	Crédits	Réalisé
20	Immobilisations incorporelles	100 276,00 €	14 400,00 €
204	Subventions d'équipements versées	256 370,73 €	150 179,73 €
21	Immobilisations corporelles	2 582 872,90 €	1 194 348,89 €
23	Immobilisations en cours	1 465 000,00 €	1 454 556,13 €
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>4 404 519,63 €</b>	<b>2 813 484,75 €</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	0,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	844 222,33 €	844 222,33 €
27	Autres immobilisations financières	967 331,73 €	103 431,97 €
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>1 811 554,06 €</b>	<b>947 654,30 €</b>
<b>Opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>6 216 073,69 €</b>	<b>3 761 139,05 €</b>

L'exercice 2021 a été marqué par les opérations suivantes :

- La poursuite des travaux de rénovation de l'Ecole du Centre pour 1 450 000 € ;
- L'acquisition pour 500 000 € d'un terrain à proximité de l'école Gripari en vue de la réalisation d'équipements scolaires et périscolaires ;
- La réalisation de ≈ 500 000 € d'investissements « courants » comme l'entretien des bâtiments et des espaces publics ;
- Le remboursement du capital de la dette pour 844 000 € ;
- Le report en 2022 des acquisitions, auprès de l'Etablissement Public Foncier, des propriétés HUDRY et RUBIN-DELANCHY compte tenu de la finalisation des accords juridiques et financiers avec le promoteur en charge du projet immobilier du Centre

## RESULTAT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

SECTION D'INVESTISSEMENT	
Recettes	3 782 220,12 €
Dépenses	4 298 659,25 €
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>- 516 439,13 €</b>
Résultat reporté	90 288,75 €
<b>Résultat de clôture</b>	<b>- 426 150,38 €</b>

Pour mémoire : les opérations d'ordre sont prise en compte dans le calcul du résultat et ont un impact conséquent sur l'exercice 2021 :

- 537 520,20 € au titre des dépenses d'ordre (reprise des subventions d'équipement, ...) ;
- 1 924 468,35€ au titre des recettes d'ordre (amortissement, ...).

En synthèse :

- Des capacités d'investissement encore largement mobilisées par la rénovation de l'Ecole du Centre et par le remboursement de la dette ;
- Un indispensable report des opérations foncières liées à l'aménagement du Centre afin d'en sécuriser le montage juridique et financier ;
- Un important travail de mobilisation des partenaires financiers sur différents projets : aménagement du Centre, rénovation énergétique de l'école du Giffre, city stade, ... ;
- Le résultat d'investissement déficitaire sera repris au budget 2022 et sera compensé par une partie de l'excédent de fonctionnement ;
- In fine, l'exercice 2021 se solde par un résultat cumulé positif de 627 276 €.